



APRO/APM/20

1

- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- Vu la circulaire n° 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/APME/SEPTENTRIONEST/DG/CAPRO/CIPM-APME/26 du 15 juillet 2026 pour l'acquisition de deux (02) véhicules de type pick-up et tout terrain ainsi que la fourniture de services connexes (immatriculation, mise en circulation, formation du personnel, service après-vente et livraison sur site) pour l'Unité de Gestion du Projet inclusif d'appui aux initiatives entrepreneuriales des femmes des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est (SEPTENTRIONEST) ;
- Vu le rapport d'analyse des offres y relatif ;
- Vu la lettre n° 2600011/L/APME/CIPM/SCIPM-NIC/2026 du 08 septembre 2026 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'APME à Monsieur le Directeur Général de l'APME ;
- Vu l'Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement N°2026/YAO/JDW/CRN/1071-26 du 12 Octobre 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} – L'appel d'offres suscité est déclaré **infructueux**, le soumissionnaire **VALIONES SERVICE SARL**, seul en liste n'ayant pas satisfait aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le... **20 OCT 2026** ...

**Le Directeur Général de l'Agence de Promotion
des Petites et Moyennes Entreprises**

Ampliations :

- MINMAP/DGMAS
- ARMP
- APME/CAPRO
- AFD
- PRESIDENT/CIPM-APME
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO



Jean Marie Louis Badja